

## Décision modificative n°3 : changement d'imputation de comptes- section investissement

**DELIBERATION**
**N° 2023\_39**
**Nombre de membres**

En exercice	24
Présents	18
Pouvoir	2

**Votes**

Pour	20
Contre	0
Abstention	0

**Date de la convocation**  
22 novembre 2023

**Secrétaire de séance**  
Jean-Louis ROCHUT

Le Comité syndical,

**Vu** l'instruction budgétaire et comptable M14,

**Vu** le budget 2023 du SMICTOM de Sologne,

**Considérant** que les décisions modificatives sont des délibérations qui viennent modifier les autorisations budgétaires initiales, soit pour intégrer des dépenses ou des ressources nouvelles, soit pour supprimer des crédits antérieurement votés,

**Considérant** que suite au marché infructueux du quai gravitaire, les études qui n'aboutissent pas sur la réalisation de travaux doivent être changés d'imputation comme suit :

RECETTES INVESTISSEMENT			
Imputation comptable	Proposition		N°inventaire
Chapitre 041	30 636		
2315		14 346	2022/TD/004
2313		15 120	2022/TD/004
2313		1 170	2023/TD/001

DEPENSES INVESTISSEMENT			
Imputation comptable	Proposition		N°inventaire
Chapitre 041		30 636	
2031	14 346		2022/TD/004
2031	15 120		2022/TD/004
2031	1 170		2023/TD/001

Envoyé en préfecture le 20/12/2023

Reçu en préfecture le 20/12/2023

Publié le



ID : 041-254100415-20231130-D2023\_39-DE

après en avoir délibéré,

- **approuve** à l'unanimité la décision budgétaire modificative n°3 du budget principal sur l'année 2023 afin d'ajuster les crédits au niveau de la section investissement conformément au tableau présenté ci-dessus.
- **autorise** à l'unanimité le Président à mettre en œuvre cette décision budgétaire modificative n°3.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Orléans dans le délai de deux mois à compter de sa publication par voie postale (28 rue de la Bretonnerie 45057 Orléans) ou par l'application Télérecours : <https://citoyens.telerecours.fr>.

  
Le secrétaire de séance  
Jean-Louis ROCHUT



Le Président

Jean-Michel DEZELU  


Envoyé en préfecture le 20/12/2023

Reçu en préfecture le 20/12/2023

Publié le



ID : 041-254100415-20231130-D2023\_39-DE